



RÉGION MORGES - AUBONNE

Ad Intérim Trésorier Claude Busslinger
Chenaillettaz 3
1110 Morges
claude.neybus@hispeed.ch

COMMENTAIRES - BUDGET RÉGIONAL 2021 - Région 2

A - Remarques préliminaires

Le budget régional 2021 que le Conseil régional vous présente est équilibré. Le total des charges est égal au total des produits.

La présentation du budget a été éditée selon les consignes du CS. L'AR a pour tâche de se prononcer sur le budget principal de notre région (Budget 2021, Région Morges - Aubonne). Elle ne se prononcera pas sur les budgets détaillés des CSC FA et P&S. Les budgets de ces deux services sont toutefois distribués à titre de consultation et d'information. Nous avons, dans ces commentaires, expliqué en principe nos options budgétaires pour ces deux entités.

Le Conseil régional invite les délégations à l'Assemblée régionale à étudier soigneusement ce budget et son commentaire.

Si une paroisse ou un service communautaire souhaitait soumettre à l'Assemblée régionale une modification du budget, leurs délégués seront bien aimables de faire parvenir au Président de l'Assemblée régionale leurs propositions d'amendements précis et chiffrés jusqu'au samedi qui précède l'Assemblée.

La Présidente de l'Assemblée n'entrera pas en matière sur une demande floue ou de

Le Conseil régional reste à la disposition de chacun, pour toutes les questions relatives à ce budget. Il remercie tous ceux qui ont été impliqués dans sa préparation, tant pour le temps et les efforts consentis par chacun que pour le bon esprit de concertation et de solidarité qui se sont déployés ces dernières semaines.

Nous tentons pour la suite d'éviter le copier-coller des années précédentes, ainsi nous ne commentons que les éléments propres à 2021, sans reprendre ceux de 2020 partant du principe que vous les avez en tête ou au moins dans vos fichiers, et vous ne manquerez pas d'aller les consulter au besoin.

A l'heure d'écrire ce Budget, les contributions cantonales n'ont pas encore été approuvées par le synode, elles le seront en décembre seulement.

B - Budget principal (Budget 2021 - Région Morges - Aubonne)

Régions et paroisses

2020 année Covidée fait que nous avons limé sur les dépenses pour être à même de diminuer les Contributions des Paroisses à la région (6900) à CHF 36'000.00, soit moins 14,2 % vis-à-vis de l'année dernière. Pour expliquer rapidement, cette somme sert à financer les activités du secrétariat tant KT, finances et info et communication ; à honorer les conventions passées avec deux organismes régionaux, Saint-Vincent de Paul et l'Aspir, le reste étant plus ou moins bénéficiaire ou autoporteur.

En 2021 la prise en charge cantonale de l'aumônerie en EMS n'est toujours pas mise en acte. En décembre, suite aux décisions du Conseil Synodal et du synode en matière de vision et d'enveloppe de dotation, nous verrons peut-être plus clair.

La subvention conventionnelle que notre région donne à l'ASPIR « Association pour l'accompagnement spirituel en EMS de la Côte » se situe dans la section générale de la région, sous chancellerie 10410/32095 son montant est proportionnel au nombre de lits couverts par l'ASPIR. En 2021, c'est un montant de CHF 6'900 soit 275 lits à CHF 25.00 a priori. Il n'est cependant pas exclu que le Tertianum retire sa confiance à l'Aspir au 30.06.2020, du coup l'accompagnement spirituel assuré par l'ASPIR sera stoppé et notre subvention sera diminuée en proportion, mais rien n'est moins sûr.

La Contribution des Paroisses (60900) à la Région a été diminuée à CHF 35'000.00. Nous savons que cette charge est importante tant pour les paroisses que d'abord pour les paroissiens. Le fait est que les activités créées par la région sont en principe autoporteuses voire bénéficiaires, et nous nous sommes toujours efforcés à redistribuer tout le bénéfice dont la région pouvait disposer.

Si nous dégageons du bénéfice à la fin 2020, nous ne manquerons pas de consulter l'Assemblée Régionale pour son attribution et nous prévoyons le retour directement aux paroisses.

Chancellerie et finances

Les loyers de la Maison de Beausobre et de la Chapelle sont identiques à l'année dernière.

Le budget 2021 ne prévoit rien de particulier en matériel de bureau, imprimés et frais de port. Les photocopies sont parfois un abcès de fixation.

Laurence Schneider tient un décompte au centime des copies faites par l'une ou l'autre activité paroissiale qui passe par l'utilisation de la photocopieuse de Beausobre. Nous ne renoncerons pas à facturer les paroisses de leur dû, car nous ne voulons pas favoriser ou pénaliser l'un ou l'autre Lieu d'Eglise. Chacun paie sa part d'utilisation de ce matériel.

SC Formation et accompagnement

Le budget 2021 du SC Formation et accompagnement prévoit un bénéfice de CHF 1'200.

C'est en fait de la vraie sculpture sur nuage.

Nous avons fait comme si cette saleté de Covid n'existait pas, mais en fait nous savons bien que rien ne sera comme nous aimerions. Nous ne nous attarderons donc pas sur cette partie du budget.

SC Présence et solidarité

Le budget 2021 du SC Présence et solidarité reflète mal ses activités et surtout le soin avec lequel sa Présidente Laurence Kummer et sa ministre Anita Baumann ont de garder les finances de leur service saines et avec le moins de perte possible dans la situation de détresse de leurs bénéficiaires.

La perte annoncée de CHF 4'000.00 correspond pour CHF 2000.00 à l'attribution de la subvention à St-Vincent de Paul qui attribue de l'aide aux plus démunis de notre région avec zèle et dévouement et CHF 2000.00 à l'effort de notre région au service de Présence et Solidarité.

Nous devons souligner avec reconnaissance l'effort décisif de la paroisse de Morges, qui année après année accorde de l'argent ou des bons Caritas et des bons cumulus pour un montant prévu cette année de CHF 7'000.00. Sans cette paroisse, l'action de PS serait terriblement plus difficile. MERCI.

Pour le reste, nous avons tenté de rester le plus en concordance avec les années antérieures.

Nous n'avons plus de force spécifique « région » attribué à Terre Nouvelle, nous l'avons signalé financièrement, car tout l'effort est effectué dans les

paroisses. Notre budget en est le reflet. Cependant, vous aurez noté les CHF 2000.00 sous 10422/33095 et la sortie de fond du même montant. Il s'agit du projet « Rwanda » qui prévoit l'arrivée de deux pasteurs rwandais qui avaient accueilli nos jeunes lors de leur voyage dans ce pays il y a quelques années.

Pourra-t-il avoir lieu, l'état sanitaire de notre planète nous le dira.

Information et dialogue

Le poste à 50% est assuré par François Paccaud en principe.... Raison pour laquelle une partie du loyer est posé dans cette section du budget. Comme en 2019, le CR prévoit des charges de CHF 2'500 pour la publicité dans la presse locale.

Fonds affectés

Le CR demande d'autoriser un éventuel prélèvement jusqu'à CHF 2'000 du fonds Formation et accompagnement pour couvrir des éventuels déficits des camps de Caté 10 et du camp Jeunesse 02.

Conseil régional

Le CR maintient la pratique cohérente de calculer les frais généraux au plus juste et estimer les recettes de manière conservatoire.

Résultat final

Le budget que le CR vous propose d'adopter le budget tel que proposé.

C - Résolution

Le CR demande à l'Assemblée régionale de bien vouloir accepter le budget présenté et l'opération sur les fonds affectés en votant la résolution suivante :

L'Assemblée régionale adopte le budget 2021 tel que présenté par le Conseil régional et, concernant les fonds affectés, elle autorise l'opération proposée.